

# Le RUSÉ

Il l'a juré, craché : il ne touchera pas à l'âge légal du départ à la retraite à 62 ans. Mais François Hollande serait tout de même en train de réfléchir à faire passer la durée de cotisation de 41 annuités et demi à... 44. Autrement dit, prenons quelqu'un qui aurait commencé à travailler à 20 ans, soit une très très faible partie de la population, il ne pourra compter partir à la retraite qu'à... 64 ans. Inutile de dire que l'âge légal de 62 ans ne veut plus dire grand-chose. Combien seront-ils à pouvoir partir à cet âge avec leurs 44 annuités ? Une poignée probablement. Une nouvelle mesure qui, si elle est adoptée, fera au moins une heureuse : la présidente du MEDEF et les patrons qu'elle représente. Elle avait en effet plaidé pour un allongement de la durée de cotisation à 43 ans « seulement », mais doublé d'un recul de l'âge légal à « au moins » 65 ans à l'horizon 2040. Amusant de constater la capacité de notre gouvernement socialiste à prendre des décisions qui contentent... la droite. Alors, certes, 2040 ce n'est pas pour demain. Mais tout de même... Le sentiment qui domine est celui d'un immense foutage de g..... En effet, ceux qui prônent le passage à 43 ou 44 annuités de cotisation et le recul de l'âge légal du départ à la retraite, le font en toute quiétude. Ils savent qu'ils ne seront guère concernés. Quand on gagne, comme la conseillère personnelle de Laurence Parisot, 300 000 euros par an, on ne se fait pas de souci pour l'avenir et on a les moyens d'épargner pour se constituer une retraite complémentaire confortable. Autrement dit, l'adage de ceux qui nous gouvernent pourrait être celui-ci : faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais...

## Le dessin

Chaque semaine notre dessinateur Babouse, revient sur l'actualité à sa manière...



## Fermeture de « Chapitre » aux 4B

**L**e 9 avril dernier, le groupe **Najafi**, fonds d'investissement américain et propriétaire de 57 magasins **Chapitre** représentant 1200 salariés, a annoncé la fermeture définitive de 12 magasins dans toute la France, dont celui de Calais se trouvant dans la galerie du centre commercial des 4B (ex Place Media).

L'annonce de la fermeture de la librairie Chapitre, dans le centre-ville de Calais, a fait l'effet d'une bombe, d'abord, bien entendu pour les salariés, mais également pour les clients très attachés à cet espace convivial où l'on trouve toute la presse et de nombreux produits culturels. Dès cette annonce, les salariés de Chapitre à Calais ont décidé de débrayer et de fermer le rideau du magasin en guise de protestation et un cahier de doléance a été mis à disposition de la population.

Depuis plusieurs années, la situation sociale se dégrade au sein des magasins Chapitre sur fond de changement de propriétaire. Ainsi, les salariés dénoncent les conditions de cette décision de fermeture qui a été cachée aux salariés. Les CE ont été repoussés à maintes reprises. Les syndicalistes, et notamment la CGT, font le forcing pour connaître la politique générale du Groupe. L'absence de communication de la direction est un problème récurrent.

### Un groupe tombé entre les mains d'un fonds d'investissement américain

De nos jours, il devient très difficile pour un(e) salarié(e) d'identifier clairement son employeur. Celles et ceux de Chapitre peuvent en témoigner. Jugez plutôt : Chapitre est la propriété d'**Actissia** (anciennement Direct Group France, alors propriété du groupe allemand Bertelsmann, regroupant les marques France Loisirs, Le Grand Livre du mois et Chapitre.com). Le tout, filiales francophones en Belgique, en Suisse et au Québec comprises, est tombé en 2011 aux mains de **Na-**

**jafi Compagnies**, un fonds d'investissement américain basé à Phoenix, en Arizona.

Un fonds qui commence, dès sa prise en main, par vendre le siège social de France Loisirs, lequel, du coup, verse un loyer annuel de 5 millions d'euros pour ses propres murs. S'ensuit le début de dislocation des boutiques et des salarié(e)s, considérés comme toujours trop chers (**la comptabilité va être délocalisée au Cambodge**).

Pourtant, certains sites (dont le magasin calaisien) sont des plus rentables. Mais Najafi, qui n'a jamais caché que son plus grand intérêt restait les **sites internet**, a bien décidé de faire en sorte de se débarrasser des boutiques physiques, au moins en partie. **"Leur stratégie est clairement basée sur l'e-commerce. Leur projet est clair : tuer la concurrence en fermant les magasins"**, dénonce Clémence Devincré, déléguée syndicale CGT du pôle Librairies Chapitre. Bref, Najafi veut des liquidités le plus vite possible.

À l'occasion du comité d'entreprise ouvrant la procédure de restructuration le 3 mai, le syndicat a réclamé la démission immédiate de tous les dirigeants d'Actissia qui **« ont conduit à couler les magasins, plutôt que de les sauver »**. **« Depuis le départ, votre stratégie est de détruire la culture et ceux qui la transmettent au prix d'un immense fourre-tout incompréhensible, qui, depuis le début, nous mène à l'échec. Vous décidez, nous subissons ! Il est temps de tirer des leçons de vos trop nombreuses erreurs. »**

En effet, des propositions fantasmées ont été faites par le PDG Jorg Hagen, aux salarié(e)s des magasins condamnés, propositions variant selon le site. Ainsi, une proposition aux salarié(e)s de racheter 55 % des magasins, 45 % restant à Actissia. Autrement dit, utiliser l'argent des salarié(e)s pour augmenter les résultats de Najafi. Autre exemple, par souci de diversification, certains disquaires et libraires pourraient se retrouver à vendre, sans la moind-

re étude de marché ni modalités juridiques, des cosmétiques (de la marque suisse Karin Herzog) ou des compléments alimentaires voire même des bonbons !

### Chapitre Calais est rentable !

De toutes celles concernées par une fermeture, celle de Calais est une des seules librairies situées au centre-ville. De plus, elle dégage des bénéfices et cela bien qu'Actissia mette volontairement des écueils dans le fonctionnement de l'entreprise (gestion des commandes, système informatique inadapté...), reprenant l'adage, **« quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage »**. Toutes les excuses sont bonnes pour fermer les librairies. Sur tel site, il s'agit d'un loyer d'exploitation trop élevé, ailleurs il s'agit de renégociation impossible du bail pour autoriser la vente de compléments alimentaires... A Calais, rien de tout cela, pas de problème de coût du bail, ni de rentabilité ou d'autorisation, alors pourquoi fermer ?

Simplement parce que sa fermeture et celle des autres librairies (Boulogne-sur-Mer, Evreux, Cannes, Lyon,...) ne sont qu'une étape, le but étant de tuer toute concurrence au site internet.

Alors qu'on ne nous parle que de crise économique et de fermetures d'entreprises en difficultés, doit-on laisser un fonds d'investissement fermer également des magasins qui fonctionnent, qui ont encore de l'avenir, qui emploient de nombreux salariés ? Car telle est la situation, Chapitre Calais est une librairie qui tourne !

Le Gouvernement doit réagir face à cette nouvelle période d'offensive du capitalisme. Il est l'heure pour la gauche de se désintoxiquer du libéralisme et de faire l'inverse des politiques néolibérales. Soutenez l'action des salarié(e)s de Chapitre 4B en signant leur cahier de soutien qui se trouve à l'entrée du magasin. **Toute l'équipe du Rusé s'associe à leur lutte et les félicite pour le professionnalisme dont ils continuent de faire preuve dans l'adversité !**

## En bref... En bref... En bref... En bref... En

### Braderie Balzac

La traditionnelle braderie de l'amicale Balzac sur le Boulevard de l'égalité, s'est déroulée dimanche dernier par un temps maussade. Cette réalité atmosphérique n'a cependant pas empêché le Rusé d'accueillir ses amis pour le traditionnel « moules frites », et les jeunes et moins jeunes communistes de tenir un stand. Des discussions, un débat sur la Palestine et plus de 500 euros collectés constituent un bilan positif

de l'initiative. A renouveler.

### La Calaisienne

Associée à une filiale du groupe GDF, la calaisienne (ex Belle Jardinière) entreprise spécialisée dans le vêtement professionnel, a gagné le marché des uniformes de la police nationale. Le détenteur du marché, la société Armor Lux, ayant du mal à digérer le coup, a demandé à la justice d'annuler toute la procédure. Peine perdue, la justice a décidé de valider le contrat. Tant mieux pour les salariés

calaisiens. Dans l'histoire on a vu le ministre Montebourg prendre fait et cause pour Armor Lux, une entreprise qu'il connaît bien pour avoir fait la promotion de l'un de ses produits (une Marinière) dans une campagne sur le « made in France ». Pour permettre au ministre du redressement productif de se faire une idée précise du savoir faire des salariés Calaisiens, peut-être pourrait-on l'inviter à visiter l'entreprise et lui offrir un costume sur mesure.

## On le note

Attention,

Notez que **ce vendredi 17 mai l'Atelier sera fermé** exceptionnellement en raison de la projection du film « La saga des Conti » au cinéma l'Alhambra à 20 h (voir page suivante)

Si vous n'avez pas encore pris votre place, n'hésitez plus et venez nous rejoindre

## 240 logements individuels : un vrai projet, un vrai cadeau !

La presse locale a dévoilé cette semaine le projet de Foncifrance de réaliser dans le secteur de la route de Gravelines un nouveau quartier de 240 logements.

Si l'on peut tout à fait comprendre la volonté de mise sur le marché de parcelles libres permettant à de jeunes (ou moins jeunes) couples de faire construire, on ne peut, à la vue du plan d'ensemble publié, que s'interroger sur la valeur du cadeau qui a été fait au promoteur.

Sans la vente par la ville de Calais de l'ancienne voie des sables (6382 m<sup>2</sup> à 1 euro le m<sup>2</sup>), et la vente par l'OPH du terrain Galler, sans la modification du plan local d'urbanisme de la ville de Calais (dixit M. Agius) le projet ne pouvait se faire car l'enclavement des terrains était manifeste : la situation administrative des terrains ne permettait pas la constructions.

On se remémore alors les propos de Jacky Hénin au conseil municipal, affirmant à propos de la vente du terrain de l'OPH que le compte n'y était pas et que des promoteurs contactés par ses soins avaient mentionnés que le prix était particulièrement bas. On se rappelle encore son estimation d'une perte de 500 000 euros pour les locataires de l'OPH et l'utilisation du mot très fort de spoliation.

Que dire alors du fait que le promoteur a probablement acheté des terrains au prix de la terre à labour, pour les voir devenir par la suite des terrains constructibles ? Que dire du sentiment que doivent éprouver ceux qui n'ont dès lors pas perçu le bon prix ? Que dire enfin de l'action de ceux qui prétendent défendre les intérêts de la ville, font des cadeaux royaux et sont incapables de négocier une participation financière conséquente du promoteur pour aménager les trottoirs de la route de Gravelines ?

Quant aux chiffres avancés par l'adjoint à l'Urbanisme, s'ils font doucement sourire, (propriétaires à moins de 200 000 euros pour un terrain valant déjà 70 000 euros), ils interrogent encore plus : 140 euros du m<sup>2</sup> aménagé pour des prix d'achat se situant à moins de 30 euros du m<sup>2</sup>. Même avec un aménagement de qualité cela laisse une marge...

## Manifestation du 5 mai : pour dire « ça suffit »

Jacky Hénin était aux côtés de Jean-Luc Mélenchon, Pierre Laurent, et des dizaines d'autres personnes anonymes ou non en ce dimanche 5 mai. « Une pique de rappel », comme le disait le député européen, « pour dire ça suffit », et réclamer un véritable « coup de balai ». Des dizaines de milliers de personnes qui étaient descendues dans les rues pour demander un vrai virage à gauche. Enfin.



## Grand écran

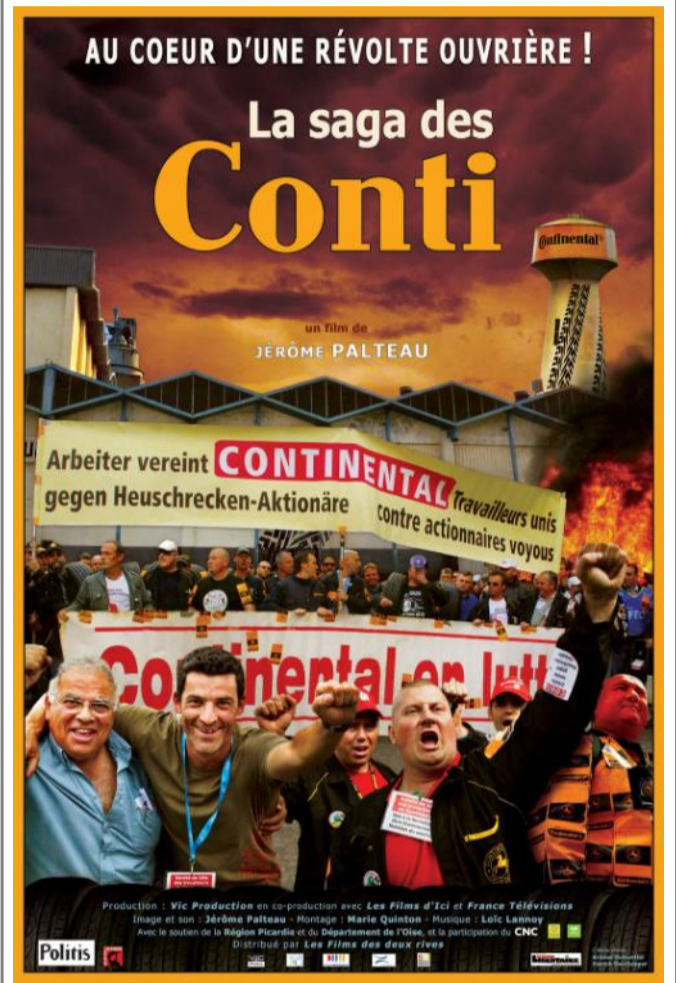
### La saga des Conti à l'Alhambra le 17 mai

Dans le cadre d'une initiative de la section du PCF du Calais, la projection du film : « La Saga des Conti » aura lieu :

le vendredi 17 mai  
au cinéma l'Alhambra  
à 20 h

Elle sera suivie d'un débat et d'un pot avec le réalisateur du film Jérôme Palteau.

Les places, au prix de 6,50 €, sont à retirer au cinéma.



## Poil à gratter

### Manoeuvre

On a appris par voie de presse cette semaine que Natacha Bouchart s'appropriait à embaucher 135 jeunes en emploi CAE. C'est une excellente nouvelle. Ça signifie que, contrairement à ce que la mairesse tente de faire croire, les finances de la ville vont très bien. Sinon elle ne pourrait pas se permettre cette manoeuvre. Mais cette annonce veut surtout dire autre chose : la campagne des municipales est lancée. Ben oui, 135 jeunes recrutés en mairie à 1 an des élections, la ficelle est un peu grosse...

### Ça sent le roussi

On l'a déjà dit et écrit : l'arrivée de Philippe Godefroid, directeur du théâtre, au centre culturel Gérard Philippe dans le cadre de la fusion des deux établissements voulue par Natacha Bouchart, nous procure les plus grandes craintes... Il semblerait que ces craintes soient loin d'être infondées. Alors que Dominique Floch, directeur actuel du CCGP n'est pas encore parti en retraite, la rumeur évoque déjà une diminution significative du budget du Beautiful Swamp Blues Festival. Si l'information est avérée, ce serait une tuile pour un Festival qui

avait acquis ses lettres de noblesse. Mais il est vrai que la municipalité n'aime pas beaucoup la culture...

### Promotion

Ça y est, c'est confirmé : l'agent de Cap Calais qui avait agressé un des ses collègues sur son lieu de travail (Rusé n°203) et pour lequel son ami (ils appartiennent au même parti politique) et patron, Philippe Blet, a choisi de ne pas prendre en compte les conclusions de l'enquête de la commission de réforme qui évoquaient une responsabilité du service, cet agent, donc, a été promu. Une récompense pour service rendu sans doute. Les agents de Cap Calais le savent désormais : pour obtenir une promotion, inutile de passer des concours, mieux vaut taper sur son voisin de bureau. C'est plus rapide et surtout plus efficace...

### Affaires Bécourt - Pernot

La presse locale est revenue cette semaine sur le jugement rendu par le tribunal des prud'hommes de Calais dans le cadre du litige qui opposait Emmanuel Becourt (ancien directeur) à son employeur, l'association Calais TV. L'occasion de rappeler le montant

de la condamnation : 32000 euros, mais également de revenir sur le comportement du président de l'époque le sieur Grenat. L'occasion également de rappeler le cas de l'ancienne directrice de l'office intercommunal du tourisme licenciée dans les mêmes conditions : mépris, refus de négocier...

Un fait dans ces deux affaires est flagrant : il est très facile de mépriser les salariés dès lors que l'on sait par avance que ce sera le contribuable qui règlera la note.

Avec la demande d'indemnités demandée par l'ex directeur des HLM, M. Haulot : 170 000 euros, la transaction de M. Berthelot : 45 000 euros, la transaction de M. Biousse...

Ça commence à faire beaucoup, et ce sont toujours les mêmes qui règlent la note.

### Question à...

Est-il vrai que le sieur Gérard Grenat, ancien président de Calais TV, continue à gérer l'association, faire des chèques... alors qu'il a été remplacé par monsieur Lelièvre comme président, n'a jamais été nommé Trésorier (en tous cas la Sous-préfecture n'en sait rien) ? Quelqu'un peut-il nous

renseigner ?

### Visionnaire

Le directeur de L'OPH est à n'en pas douter un vrai visionnaire. Il vient de comprendre et d'annoncer à la presse que l'organisme qu'il dirige entendait réduire le nombre de loyers impayés (qui a explosé depuis l'arrivée de la majorité UMPS conduite par madame Bouchart) et faire reculer le nombre de logements vacants.

Comme s'il venait de découvrir que le but premier d'un organisme HLM est de louer des logements vides pour percevoir des loyers, c'est fort ça ! Comme s'il était nécessaire de démontrer son incompétence, il avance des chiffres : 1,5 million d'euros perdu à l'année, 431 000 euros pour le seul premier trimestre de l'année 2013. Si l'on ajoute à cette situation, les embauches pas nécessaires, les transactions financières, la mise au placard d'un ancien directeur qu'il faut encore rémunérer, les dépenses de confort pour le directeur actuel... On peut sans crainte de nous tromper, lui annoncer que sa prochaine vision sera : « L'OPH en grande difficulté ».